

Version facile à lire

Recommandations pour des élections accessibles en Europe

Produites dans le cadre du projet “Gérer la diversité pour
une participation active aux élections européennes” en mai 2011



Inclusion Europe



Avec le soutien financier du programme Droits
fondamentaux et citoyenneté de l'Union européenne

FR



Comment rendre les élections accessibles

Introduction

Tout le monde devrait avoir le droit de voter.
Mais certaines personnes ne peuvent pas voter
car les élections ne leur sont pas accessibles.

Par exemple, les personnes ayant une déficience intellectuelle,
sensorielle et physique, les personnes âgées
et les personnes d'un pays étranger
qui ne comprennent pas bien la langue du pays où ils vivent.

Nous avons fait ce document
pour dire aux gens pourquoi ils doivent rendre les élections
plus accessibles et comment le faire.
Ce document s'adresse à tous les hommes politiques et
aux personnes qui organisent les élections
dans les différents pays européens.



Contexte

Nous avons fait ce document dans le cadre du projet ADAP.
ADAP est l'abréviation du titre du projet
'Gérer la diversité pour une participation active aux élections européennes'
Cela veut dire rendre les élections plus accessibles
pour que plus de personnes participent aux élections.
Durant le projet, Inclusion Europe a travaillé avec
des auto-représentants et des organisations membres d'Inclusion Europe.



Nous avons fait des recherches sur l'accessibilité des élections
dans différents pays européens.



Nous avons utilisé des questionnaires pour voir
à quel point les élections sont accessibles dans ces pays.



Les élections doivent être plus accessibles

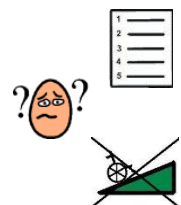
Nous avons trouvé que beaucoup de personnes disent que c'est difficile de participer aux élections.

Par exemple, les personnes ayant une déficience intellectuelle, sensorielle et physique, les personnes âgées et les personnes d'un pays étranger qui ne comprennent pas bien la langue du pays où ils vivent.



Ceci parce que :

- l'information sur les élections n'est pas facile à comprendre,
- parfois les lois disent que ces gens n'ont pas le droit de voter,
- certaines personnes ne connaissent pas leurs droits,
- et les bureaux de vote ne sont pas accessibles.



Nos recommandations

Ce qui est écrit dans la loi.

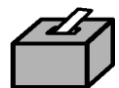
Il est écrit dans les lois internationales que tout le monde doit avoir le droit de voter.

Par exemple, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte européenne des droits fondamentaux et la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.



Tout le monde doit pouvoir voter.

C'est important que tout le monde le sache y compris les hommes politiques, les personnes qui organisent les élections et les personnes handicapées.



L'information accessible

L'information sur les élections doit être disponible dans des formats accessibles, comme les versions faciles à lire. Cela veut dire l'information venant des hommes politiques, des personnes qui organisent les élections et les médias.



Formation

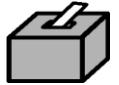
Les personnes qui travaillent dans les bureaux de vote doivent savoir que les personnes ayant une déficience intellectuelle

peuvent voter et apprendre comment les aider si nécessaire.



Des programmes de formation et du matériel

doivent être développés pour apprendre aux personnes ayant une déficience intellectuelle comment voter.



Soutien à la prise de décision

C'est important que l'information soit facile à comprendre car c'est plus facile de savoir pour qui on va voter.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent aussi avoir besoin d'aide pour décider pour qui elles vont voter.

C'est important que, si une personne les aide à prendre une décision, elle respecte l'opinion et le choix de la personne handicapée.

Accès au vote

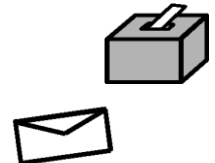
Tous les bureaux de vote et les moyens de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées.



Le vote doit être flexible

pour que, si les gens ne peuvent pas aller au bureau de vote, ils puissent voter de manière différente.

Par exemple, le vote par correspondance.



Les personnes ayant une déficience intellectuelle, sensorielle et physique doivent avoir quelqu'un pour les aider à voter si elles en ont besoin.



Les personnes ayant une déficience intellectuelle ont le droit de voter.

Les gouvernements doivent travailler avec les organisations de personnes handicapées pour rendre les élections accessibles à tous.

